

MAGHREB

Les armées en politique : des trajectoires divergentes

Jean-François Daguzan

« L'armée ne doit être que le bras de la nation, jamais sa tête »
Pio Baroja, *L'apprenti conspirateur*, 1913.

Dans la littérature qui a été consacrée aux pays du Maghreb depuis leur accession à l'indépendance, les travaux concernant stricto sensu les forces armées sont rares¹. Le fait militaire semble à la fois avoir été exalté dans sa symbolique nationale et gommé dans l'analyse politique (sauf dans le cas de l'Algérie et, dans une moindre mesure, dans celui du Maroc des années 1970). Ajoutons également que l'accès aux sources et la suspicion jetée par les militaires sur tout observateur trop empressé (national ou étranger) a largement découragé les bonnes volontés.

L'enjeu de la recherche est de taille. Le rôle de l'armée dans les situations socio-politiques des pays du Maghreb devrait, dans l'avenir, être un des éléments clés de la recomposition des pouvoirs - quand il ne l'est pas déjà aujourd'hui.

Les armées, pièces maîtresses de l'Etat néo-patrimonial

Dans le cadre maghrébin, les forces armées s'insèrent dans la dimension théorique de l'État néo-patrimonial, concept retenu par les spécialistes pour qualifier l'État au Maghreb et fondé sur quatre critères: l'étatisation de la société, la « privatisation » de l'État, la « clientélisation » de la société

et, enfin, le recours à une imagerie paternaliste de la relation politique².

Pour certains auteurs, le néo-patrimonialisme n'est qu'une phase transitoire dans l'évolution des États, et des États du Maghreb en particulier³. On peut se demander, cependant, au vu de la permanence des éléments distinctifs que l'on vient d'évoquer dans les structures étatiques maghrébines post-coloniales, si ceux-ci ne caractérisent pas, en réalité, une forme durable de despotisme oriental⁴. Cette situation, transitoire ou non, avec son corollaire de clientélisme et d'affairisme, de corruption généralisée, s'est accompagnée de l'effondrement des modèles économiques (économie de rente notamment) en vigueur dans les divers pays et a conduit une opinion publique muselée à engager une critique féroce de l'État. La mosquée est devenue un des meilleurs porte-voix. Comme le note Bertrand Badie, « *des assauts répétés, sans cesse plus mobilisateurs et plus légitimes portés contre l'État, ce dernier en sort affaibli, délégitimé, accablé, mais il demeure et résiste cependant sous une forme qui, de surcroît, l'expose davantage comme la caricature de lui-même (...).* » Pourtant cet État blessé se radicalise dans ses dysfonctions et ses inadaptations : plus autoritaire, parce que plus fragile, il doit de plus en plus tirer les conséquences de son impuissance face à des espaces sociaux qui, pour reprendre la formule d'A. Zghal, ont de plus en plus pour eux le « sens », alors que l'État - ou ce qui en revendique l'appellation - n'a pour lui que la « puissance »⁴.

Or, cet exercice de la « puissance » passe de plus en plus par les forces armées qui sortent du rôle classique de « défense » de la souveraineté du pays et de son intégrité, pour assurer la survie du régime en place, soit directement, comme c'est désormais le cas en Algérie et, dans une certaine mesure, en Libye, soit par l'entremise d'un médiateur comme c'est le cas en Tunisie avec Zine El-Abidine Ben Ali (fonction prétorienne).

Les forces d'opposition se fondent d'abord sur une critique de l'État néo-patrimonial, perçu comme un instrument injuste, vestige du colonialisme et incapable de répondre aux aspirations socio-économiques du plus grand nombre. Désormais, armées et État néo-patrimonial tendent, de plus en plus, à être confondus par l'opposition islamique dans un rejet conjoint. La capacité de résistance des premières, dans leur forme actuelle (professionnelle, « laïque »), déterminera celle de l'État maghrébin actuel. Celle-ci favorisera-t-elle la transformation de l'État vers une nouvelle configuration plus proche du modèle occidental ou bien ira-t-on vers une forme radicalement différente?

Les forces armées, reflet de la société maghrébine

Comme tout corps social, les forces armées sont souvent le reflet de la société dans laquelle elles vivent et, ainsi, sont sensibles aux orientations de fond qui la parcourent et qui, parfois, la modifient⁶. Toutefois, leur rôle de détentrices de la violence publique, et l'absolue nécessité de cohésion et de discipline dont elles doivent faire preuve les conduisent à développer une organisation spécifique fondée sur un corpus de traditions puisées en général dans l'histoire et les glorieux faits d'armes des aînés. Cette autonomie organisationnelle les rend souvent moins perméables que d'autres corps sociaux aux influences politiques ou sociologiques qui parcourent la société dans laquelle elles évoluent, mais cela jusqu'à un certain point. Elles peuvent soit s'investir comme le garant d'un ordre considéré par elles comme supérieur ou immanent et en général conservateur, face aux péripéties de l'histoire immédiate (ce fut le cas des armées espagnoles en 1936⁷, c'est le cas en Algérie aujourd'hui), soit, adhérant au message de l'opposition, renverser le régime qu'elles sont censées défendre. Dans ces conditions, la contradiction entre l'évolution politique et la position de principe de l'armée peut déboucher sur un affrontement, voire sur la prise en charge directe de la gestion de l'État par l'institution militaire ou un de ses représentants.

En raison d'histoires fondamentalement différentes, au-delà du point commun du colonialisme, la sociologie des armées de chaque pays reflète bien les particularismes nationaux. Les traits communs sont peu nombreux. Deux sont cependant manifestes : les générations et l'origine sociale. Jean-Paul Charnay distingue chez les militaires arabes en activité trois générations qui coexistent parmi officiers et sous-officiers⁸ :

- la première génération issue des anciens militaires ayant appartenu aux armées coloniales. Ses derniers représentants arrivent désormais, comme en Algérie, au terme de leur carrière. Leur lien avec le passé colonial a pu nuire, selon les pays et selon les époques, à leur avancement.
 - la génération intermédiaire, chevauchant la première, qui est celle des combattants des maquis. Elle a eu, comme en Algérie, le vent de l'histoire avec elle jusqu'à s'emparer des rênes du pouvoir ou bien a pu être éradiquée par le pouvoir, comme au Maroc.
 - la jeune génération, que l'on nommera celle des « professionnels », instruite depuis les indépendances dans les écoles d'officiers ou de techniciens, puis formée par les stages à l'étranger. C'est celle qui assume le maniement des armes modernes et complexes. C'est aussi celle qui demeure le plus en prise avec la société dont elle est issue.
- Si le soldat de base demeure le fellah ou l'ouvrier, en rupture de champ ou

d'usine, la petite bourgeoisie est le corps social qui est le plus représenté dans toute la hiérarchie militaire. L'armée est devenue, pour la classe moyenne, dans la plupart des pays du Maghreb, un des principaux creusets de production de l'élite, comme avait pu l'être, pour la France, l'enseignement de la Troisième République. Les particularismes nationaux sont, en revanche, dominants dans les origines des militaires maghrébins.

En Tunisie, les officiers proviennent des villes de la côte et principalement de ses deux centres politiques et commerciaux, Sousse et Monastir, ainsi que des environs de Tunis (incluant Bizerte et le Cap Bon). L'armée tunisienne a résulté, à sa naissance, de la fusion des éléments des maquis, de la garde rapprochée accordée au bey par la France et, surtout, des anciennes troupes coloniales françaises.

Au Maroc, c'est dans le bled berbère que l'armée française puis les Forces Armées Royales (FAR) ont puisé l'élite militaire. L'intention française n'était pas dénuée d'arrière-pensées politiques. Le recours quasi exclusif aux Berbères, comme troupe locale, au-delà de leurs capacités guerrières, permettait à la France de jouer un jeu de pouvoir entre « arabité », côtière et citadine, et « berbérité », rurale et montagnarde. C'est pourquoi fut fondée l'académie militaire de Meknès, qui forma toute la première génération des chefs des FAR, tels que les généraux Oufkir ou Dlimi ⁹. La monarchie alaouite ne modifia pas ce recrutement, tout du moins au début, mais après les coups d'État de 1970-1971, elle ouvrit davantage le recrutement à la bourgeoisie urbaine de la côte ¹⁰. Par ailleurs, les FAR ont intégré les Marocains servant dans l'armée d'Afrique espagnole qui joua un rôle décisif dans la victoire des troupes nationalistes du général Franco contre la république.

Les hommes du rang sont issus des zones rurales mais la conscription sévère consécutive à la guerre du Sahara occidental à partir de 1976 a amené sous les drapeaux, à tour de rôle, presque toute la jeunesse des villes, favorisant ainsi le brassage des populations. Les sous-officiers se recrutent également dans cette frange de la population ¹¹.

En Algérie, si on retrouve le triptyque évoqué plus haut, la composition sociale de l'armée algérienne est plus tranchée. La France ayant longtemps freiné la constitution d'élites algériennes, les officiers algériens furent peu nombreux et, dans l'ensemble, restèrent fidèles à la métropole. C'est dans le corps des sous-officiers et dans la petite bourgeoisie que l'Armée de libération nationale (ALN) a trouvé sa colonne vertébrale, et ce sont les meilleurs éléments issus de leurs rangs qui ont formé les cadres de la future armée algérienne (Armée nationale populaire, ANP). Le cas de

Boumediène, d'origine rurale, est exceptionnel.

Le service national de 18 mois touche tout jeune Algérien. Les officiers d'état-major, quant à eux, sont formés à l'Académie interarmes de Cherchell que commanda, en son temps, le général Zéroual et d'où est issue toute la nouvelle élite de l'armée algérienne.

Actuellement on distingue deux groupes d'hommes dans la haute hiérarchie militaire: ceux issus de l'armée française, comme le général Lamari ou le général Nezzar, et ceux issus des rangs du maquis et surtout de l'ALN. Cette distinction, importante en terme de légitimité, a créé de forts phénomènes de cohésion de part et d'autre. Ce sont les « ALN » qui ont tenu les rênes du pouvoir jusqu'à la mort de Boumediène et dans les premières années de gouvernement du président Chadli. C'est lui qui fit ensuite émerger le groupe des anciens de l'armée française pour contrebalancer la puissance des premiers. A l'heure actuelle, les «éradicateur », résolu à éliminer par la force les islamistes, se recrutent plutôt dans le groupe des anciens de l'armée française, alors que les conciliateurs se trouveraient plutôt dans l'autre. Le général Zéroual fait partie des anciens de l'ALN¹².

L'armée libyenne reflète aussi une spécificité locale marquée: le commandement et la troupe sont d'origine bédouine. Ce sont les tribus qui ont la prépondérance sur les populations et la bourgeoisie commerçante des villes côtières. Dans les années 70, Kadhafi instaura une forme de service national censé brasser les différents groupes sociaux. Mais le recours marqué aux mercenaires ou volontaires étrangers de tous poils montre bien la faiblesse récurrente en hommes des armées libyennes.

La composition sociale des forces armées du Maghreb fait apparaître une assez bonne osmose avec la société dans laquelle elles vivent. Même si les processus de sélection et de formation expriment une forte cohérence et une autonomisation partielle du corps, la relation armée/société n'apparaît pas très différente dans son fonctionnement de celle des armées occidentales. La différence se joue sur le rapport de clientélisme qui peut s'exercer vis-à-vis de l'homme ou du groupe politique au pouvoir. En revanche, les conditions de l'exercice du pouvoir liées aux processus historiques de formation de l'État et, dans certains cas, l'absence d'une administration suffisante, ont conduit les militaires de ces pays à assumer plus ou moins directement les rênes du pouvoir (Algérie, Libye, Tunisie) ou à chercher à s'en emparer (Maroc). Cette identification de l'armée au gouvernement pose pour l'avenir un problème de fond. Le risque de contradiction entre la fonction citoyenne, la mission d'ordre public et la

gestion du pouvoir risque, à terme, de provoquer de très sévères fractures au sein des forces armées et/ou leur remise en question par les oppositions nationales.

Algérie: la confusion armée/pouvoir

Dans aucun pays du Maghreb, même en Libye, l'armée ne joue un rôle aussi essentiel qu'en Algérie. Ce lien consubstantiel à la nature de l'État algérien est le fruit d'un processus historique unique en son genre.

Pendant la guerre de libération, le contrôle du terrain par les troupes françaises devint une réalité à partir de 1957. Au cours de ces opérations, la plupart des chefs de l'intérieur furent tués, capturés, ou se rallièrent. La résistance de l'intérieur, que ce soit au maquis ou en ville, se trouva donc décapitée¹³. Ainsi, la guerre avait placé de facto l'armée des frontières en position de direction. En revanche, la notoriété et la légitimité appartenaient aux chefs historiques prisonniers et notamment à Ahmed Ben Bella qui faisait figure de leader charismatique. C'est entre ces chefs et ceux de l'armée dont Houari Boumediène qu'allait se jouer la bataille pour le pouvoir.

L'armée algérienne de 1963-1964 demeurait un rassemblement hétéroclite. Tout le talent de Boumediène fut d'en faire un instrument cohérent, soumis à sa dévotion. Il avait parfaitement compris qu'en dépit de ses immenses faiblesses l'armée était la seule force organisée du pays et la seule administration capable de le structurer dans l'attente de la production des nouvelles élites.

En 1963, la situation politique interne de l'Algérie était arrivée à une impasse. Pour Boumediène, irrité par le caractère incontrôlable et les incohérences de Ben Bella, la « capitulation » devant le Maroc à l'occasion de la mini « guerre des sables » fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase¹⁴. Ainsi le 19 juin 1965, celui-ci fut déposé. Le colonel Houari Boumediène prit en charge la destinée de l'Algérie nouvelle sous la direction plurielle du Conseil de la Révolution. Il la conserva jusqu'à sa mort, en 1978¹⁵. Sous sa férule, l'investissement par l'armée de l'État algérien et, dans une certaine mesure, de la société algérienne va se faire sur plusieurs modes: idéologiquement, en fusionnant le concept de militant et de militaire; politiquement, en assurant la réalité du pouvoir, tout en déléguant l'exercice du gouvernement au parti unique; structurellement enfin, en s'installant aux principaux leviers de commande de la société civile.

Les constitutions algériennes qui se succédèrent reflètent cette place exceptionnelle de l'armée au cœur de la nation¹⁶.

Certes, en apparence, l'armée n'exerça pas directement le pouvoir, mais passa par le filtre de la fiction du parti unique, le Front de libération nationale (FLN)¹⁷. Le FLN fut donc à la fois miroir et leurre: miroir dans la mesure où il reflétait les mythes fondateurs de la nation algérienne, et leurre dans la mesure où il détourna l'opinion publique de la réalité de l'exercice du pouvoir.

Ainsi, profitant rapidement de cette place privilégiée, l'armée s'est intégrée, sans s'y confondre complètement, à la technostructure de pouvoir que Rachid Tlemçani nomme l'« *oligarchie militaire bureaucratique* »¹⁸. Toutefois, malgré cette forte insertion dans la bourgeoisie d'État, l'armée ne s'est jamais tout à fait fondue avec elle. Au contraire, privilégiant les processus internes de sélection et de formation, posant des marques de distinction manifestes, elle a toujours su affirmer sa différence et sa position en tant qu'élite de la nation algérienne.

En 1978, elle manifesta, au grand jour, la réalité de son pouvoir en nommant directement comme successeur de Houari Boumediène le colonel Chadli Benjedid pour être le troisième président de la République algérienne. Sitôt nommé, celui-ci s'attacha à écarter insensiblement l'ancienne équipe de Boumediène, pour installer à sa place des hommes liges dont le groupe des anciens de l'armée française marginalisé depuis l'indépendance. Ce fut sous Chadli que le système de pouvoir algérien fait de népotisme, de prévarication, de corruption et d'enrichissement personnel à outrance prit toute sa dimension.

Il fallut attendre les émeutes d'octobre 1988, liées à la dégradation des conditions de vie du pays, consécutives à l'effondrement des prix du pétrole, pour voir l'image des forces armées s'effondrer dans l'opinion publique... Chadli profita de l'occasion pour asseoir son pouvoir sur le pays. Une nouvelle constitution fut mise en chantier qui renforçait la position présidentielle, ramenait le rôle de l'armée à une fonction plus traditionnelle et amorçait un processus démocratique, tout du moins formel. Dans ce schéma, la position de Chadli n'avait fait que s'affermir. Il contrôlait l'armée et se posait en arbitre. Le président ne pouvait alors prévoir que ce système allait faire émerger un ennemi autrement plus dangereux, le Front Islamique du Salut (FIS).

L'émergence du FIS

La montée de l'islamisme en Algérie coïncida avec l'incapacité croissante de l'État algérien à assurer et garantir les conditions de vie de base de la population. Cette incurie globale s'accompagnait du rejet quasi

général du pouvoir en place et de celui d'une nomenclatura arrogante et corrompue.

L'action sociale du FIS, son prosélytisme dans les mosquées et son quadrillage de l'université portèrent bientôt leurs fruits. Aux premières élections libres, il s'imposait dans les quartiers populaires et s'emparait de 80 % des municipalités. Là non plus, le gouvernement ne sut pas réagir. Le pouvoir offrait même au FIS « la corde pour le pendre » en décidant de tenir les premières élections législatives libres au scrutin uninominal à deux tours (modèle français) qui privilégie la constitution de majorités. Le raz de marée islamique ne fut une surprise que pour le FLN et le gouvernement; mais sa conséquence fut un vent de panique qui, dans la perspective d'une défaite inévitable, conduisit à l'annulation des élections et au coup d'État « légal » du 14 janvier 1992, à la déclaration de l'État d'exception et à la mise hors-la-loi du FIS.

Chadli avait cru pouvoir jouer sur le FIS pour assurer la pérennité de sa position en se présentant en arbitre des différentes factions mais les chefs militaires anticipèrent le danger d'une «cohabitation» Chadli/FIS. Les généraux, réunis en conclave à Alger le 28 décembre 1991, sans en avoir référé, décidèrent donc de prendre de vitesse toute tentative de compromis et déposèrent Chadli en le contraignant à la démission le 21 janvier 1992.

La fin du processus électoral fut accompagnée par la constitution d'un Haut Comité d'État (HCE). Comme figure emblématique du renouveau, le HCE fit appel à un des pères de la révolution algérienne en exil au Maroc depuis trente ans, Mohammed Boudiaf. Son assassinat, après une période d'environ cent jours de présidence (29 juin 1992), marqua les limites de son action certes volontariste et courageuse, mais par trop déconnectée des réalités algériennes.

Après avoir suivi, ensuite, une ligne politique hésitante qui fut sanctionnée par l'expansion de la guérilla et du terrorisme et par des échecs politiques cinglants (conférence de San Egidio), les chefs militaires appelèrent l'un des leurs, le général Zéroual, pour assurer la fonction de président du HCE, et s'attaquèrent à la reconquête politique et militaire du pays. L'armée était donc désormais en première ligne.

Autour du général Zéroual, l'équipe aux commandes du pays élaborait une stratégie à trois dimensions:

- desserrer l'étau économique qui étranglait l'Algérie en souscrivant aux conditions du FMI et de la Banque Mondiale, en acceptant le rééchelonnement de la dette.
- engager la reconquête militaire du territoire, par la création d'unités

d'élites chargées de faire la chasse au maquis sur une grande échelle, et en organisant des milices d'autodéfense dans les villages. Cette double tactique se révéla un succès.

- organiser des élections présidentielles afin de recouvrer la légitimité démocratique perdue à l'occasion du putsch de janvier 1992. En dépit d'un déroulement erratique et contesté, le président Zéroual, candidat désigné du pouvoir, fut élu largement (61,34%).

L'élection présidentielle a redistribué les cartes politiques, et les opérations militaires ont modifié le tableau stratégique en Algérie. Les grands maquis ont été considérablement affaiblis — ce qui n'empêcha pas les attentats ruraux ou urbains, sauvages ou ciblés ou les massacres de village. La légitimité nouvelle du président Zéroual permit d'engager un processus de concertation qui a débouché sur la réforme constitutionnelle et sur l'organisation d'élections législatives en juin 1997, mais aucune véritable solution politique n'est réellement apparue.

Les problèmes constitutionnels ne furent pas la seule cause du retard des réformes. L'équilibre des pouvoirs est également en jeu. En effet, l'autre élément central demeure la sourde lutte entre les différentes factions de l'armée. Chaque renouvellement de poste de haut rang fait l'objet d'une bataille serrée entre les éradicateurs et l'équipe du président Zéroual. La mort accidentelle de certains généraux, le départ précipité de Zéroual et la démission de son principal collaborateur tendent à prouver que ces affrontements dépassent le terrain purement verbal.

Dans ces conditions, il semble que l'on soit en train d'assister en Algérie à une lente recomposition des pouvoirs. Dans ce mouvement, l'armée, quels que soient ses conflits internes, jouera toujours le rôle d'arbitre et de pivot et même de «conseil constitutionnel». Mais l'amorce de la paix civile demeure liée à la capacité de celle-ci à partager une partie du pouvoir avec les nouvelles forces en présence et, peut-être, selon la victoire de l'une ou l'autre faction, avec des partis islamistes qui ne diront plus leur nom officiellement.

Maroc : de l'interventionnisme au professionnalisme

La situation des forces armées au Maroc diffère fondamentalement de celle de l'Algérie. Elles ne sont pas fondatrices du Maroc indépendant, ce rôle ayant été joué par le Roi. Elles ne tiennent pas leur légitimité de la guerre d'indépendance; l'Armée de Libération du Maroc (ALM) qui existait fut démantelée par la soumission ou par la violence.

*De l'indépendance à 1970 :
L'âge d'or des relations entre la monarchie et les militaires*

L'attitude courageuse et digne du sultan Sidi Mohammed Ben Youssef dans l'adversité, ses prises de position pendant la Deuxième Guerre mondiale et son statut décisif de Commandeur des croyants, *Amir al mouminine*, firent de lui la figure de proue essentielle du nouveau Maroc indépendant.

Face à cette figure symbolique, les forces armées ne furent jamais à même d'opposer une légitimité équivalente. Leur création est le fruit d'une synthèse dans laquelle l'influence de la France fut décisive. Le nouvel État marocain « fit » son armée à partir de la fusion des éléments des troupes « indigènes » des forces françaises (tabors). A cet ensemble déjà professionnel, furent intégrés les volontaires issus des troupes de l'ALM démobilisées, pour ne pas dire démantelées (celles de l'armée du nord en 1957, celles du sud en 1960). Finalement l'armée marocaine sera « livrée clés en main » au sultan qui disposera immédiatement d'un instrument opérationnel.

Le fait que l'armée marocaine prit dès l'origine le nom de Forces armées royales (FAR) est bien représentatif du lien d'allégeance direct avec la monarchie alaouite. Les forces armées ne sont pas le bras de l'État marocain, mais celui du principe monarchique qui le structure. On est, ici, plus proche du lien féodal que des principes de l'État-nation moderne. Le prince héritier et futur Hassan II ne s'y trompa point, qui exerça immédiatement son emprise sur cette armée jusqu'à en faire un instrument à sa dévotion.

Les forces armées, à travers leurs chefs, furent étroitement associées à la gestion du pouvoir et à sa défense. Ainsi le général Oufkir eut-il, pendant un temps, à assumer les fonctions de ministre de la Défense et de ministre de l'Intérieur. Cette période harmonieuse des relations entre le trône et les militaires permit à celui-ci d'asseoir son pouvoir sur la société marocaine. Le pluralisme lancé aux débuts du règne de Hassan II fut abandonné, la répression renforcée et les leaders, comme Ben Barka, contraints à l'exil. L'armée tint son rôle dans la répression mais les effets en furent pervers. Cette situation laissa imaginer à certains de ses chefs qu'il serait plus rentable d'agir pour leur propre compte.

1971 - 1975 : le temps du complot

La confiance que Hassan II, jeune roi, accordait à ses hommes liges était profonde et durable. Celle accordée à Oufkir faillit lui coûter le trône et la vie. Hassan II fut victime d'une première tentative d'assassinat, avec l'attaque de son palais de Skirat, le 10 juillet 1971, par les cadets de l'Académie militaire d'Ahermoumou. Le roi survécut et fit pourchasser les mutins par Oufkir. La répression fut sévère mais limitée. Le 16 août 1972, six pilotes de la base aérienne de Kénitra mitraillèrent le Boeing du roi. Hassan II échappa à nouveau à l'attentat. Cette fois-ci, la signature d'Oufkir était évidente et se traduisit par son « suicide » officiel. La gendarmerie, car le roi se méfiait désormais des autres armes, fut chargée de la répression. Elle fut d'une violence sans précédent.

Le résultat de cette période tragique fut la reprise en main directe par Hassan II des affaires militaires. Mais son coup de maître fut de conjuguer, à partir de 1975, le problème du Sahara occidental avec celui des FAR et de leur donner ainsi une « occupation » valorisante et essentielle.

Le 16 octobre 1975, le roi annonça le lancement de la « Marche Verte », c'est-à-dire le franchissement par le peuple marocain de la frontière qui sépare le Maroc du Sahara occidental, encore possession espagnole. Les Espagnols, dépassés, acceptèrent finalement le fait accompli et avalisèrent par le Traité de Madrid du 14 novembre 1975 la rétrocession de l'administration du territoire partagé entre Maroc et Mauritanie.

Mais un certain nombre de Saharais prônèrent l'indépendance et l'instauration d'un État socialiste. Ce mouvement prit rapidement le nom de Front Polisario et annonça la création d'une République arabe saharouie démocratique (RASD). Les hostilités commencèrent immédiatement.

Cette période fut marquée, par-delà les succès militaires saharais qui allèrent jusqu'à porter la guerre à Nouakchott, par des succès diplomatiques. Il fallut attendre 1980 pour assister à un retournement de la situation:

- le Maroc mit en place la stratégie dite « des murs » qui enveloppa, par phases successives, le Sahara « utile », celui des villes et des phosphates contre lequel se brisèrent les attaques des Saharais,
- en 1984, avec le traité d'Union avec la Libye, le Maroc coupait la principale source d'approvisionnement du Front Polisario. Trois ans plus tard, la RASD était à genoux.

Depuis quelques années, les deux parties ont admis le principe de la tenue d'un référendum sous le contrôle des Nations unies, mais chacun a

souhaité qu'il se déroulât selon ses règles propres. La querelle porte essentiellement sur le nombre des votants. Ainsi, à partir de 1975, les forces armées marocaines disparurent de la scène politique pour se consacrer à la guerre. Le seul élément notable révélant que toutes les questions liées aux relations politiques trône/armée n'étaient pas tout à fait réglées fut la disparition, en 1983, du général Dlimi, à la suite d'un «accident» de la circulation. Les FAR évoluèrent considérablement au cours de cette période. Jusqu'en 1976, malgré le bref épisode de la «guerre des sables» et ses participations aux conflits israélo-arabes, l'armée marocaine eut davantage un rôle de contrôle social et de police qu'un rôle militaire réel. L'annexion du Sahara occidental fut pour elle sa première vraie expérience de la projection de force et du combat sur une grande échelle et dans la durée.

La situation, aujourd'hui, demeure stable, mais l'avenir est pour le moins incertain. Depuis désormais dix-huit ans, 130 000 soldats montent la garde sur les sables de l'est. Cette situation peut-elle durer encore longtemps? En effet, dans l'hypothèse, désormais hasardeuse, d'un règlement du contentieux du Sahara, le gouvernement devra gérer le retour de tout ou partie des troupes qui, retrouvant une situation de paix et par là de désœuvrement peuvent représenter à nouveau une menace pour le régime. A un moment où la situation socio-politique marocaine, bien que sous étroit contrôle du Palais, est dans une dynamique d'ouverture, des signes de montée de l'islamisme apparaissent ici ou là, en ville ou dans le bled. Les forces armées peuvent se retrouver un jour dans une situation d'arbitre. Par ailleurs, le roi vieillit. Tôt ou tard la question de sa succession se posera. Le prince héritier, bien que remarquablement entouré, sera-t-il capable d'assurer la même stabilité et d'assumer une transition qui, bien qu'*a priori* verrouillée, s'avérera délicate ?

La Tunisie : la subordination comme credo?

Dans les institutions qu'il mit en place pour la Tunisie indépendante, et dans leur pratique, Habib Bourguiba reproduisit un certain nombre de schémas républicains inspirés des institutions françaises dont, entre autres, la mise en retrait de l'armée du devant de la scène politique. Dans cette perspective, l'armée ne pouvait être que le bras séculier discipliné et discret du pouvoir politique.

Un certain nombre d'erreurs politiques et militaires commises par la France au cours des premières années de l'indépendance permirent à Bourguiba, tout en asseyant son pouvoir sur l'armée, de lui donner ses

lettres de noblesse nationales. En 1961, la bataille de Bizerte entre les troupes françaises et les jeunes forces tunisiennes fit de très nombreuses victimes civiles et militaires. Ces événements tragiques eurent pour effet de resserrer la conscience nationale des Tunisiens et de renforcer la cohésion des militaires. Un peu plus tard, la découverte d'une tentative de coup d'État impliquant des partisans de Ben Youssef (autre leader tunisien, panarabe et nassériste alors en exil) et des communistes, au sein même de l'armée, entraîna une purge des différents courants pré-indépendantistes. Bourguiba exprima encore plus sa méfiance à l'égard de l'institution militaire. Aussi s'attachait-il à la maintenir, le plus possible, à un niveau relativement bas en hommes et matériels, comme il équilibra en permanence les centres de pouvoir en s'appuyant fortement sur les services de sécurité intérieure. Mais l'arrivée du colonel Kadhafi à la tête de l'État libyen en 1969 contraignit Bourguiba à consolider les forces pour faire pièce à la menace libyenne. La position de l'armée tunisienne s'en trouva, *de facto*, renforcée. En effet, après l'échec du traité d'union en 1974, toutes les occasions allaient être bonnes à Kadhafi, ulcéré, pour tenter de détruire le régime tunisien. De cette décennie de menaces, l'armée tunisienne sortit militairement plus forte et professionnalisée. A date régulière, des explosions sociales violentes (1978, 1983, 1984) viendront marquer le mécontentement populaire d'un sceau sanglant. A chaque fois, l'armée fut un peu plus engagée dans la répression, tâche à laquelle elle répugnait. La confiscation du pouvoir par la famille du « Combattant Suprême », devenu président à vie, empêcha toute forme d'expression autre qu'officielle. C'est sur ce terreau, mélange de frustration économique et politique et d'absence de tout projet mobilisateur, que l'intégrisme fit son lit en Tunisie. Le mécontentement populaire s'exprima à travers la mosquée devenue le seul espace de liberté (surveillée).

A partir de 1984, après les émeutes dites « de la faim », qui avaient secoué le pays et affaibli le gouvernement, le Premier ministre du moment, Mohamed M'zali, entreprit une stratégie de conciliation qui conduisit à l'amnistie de la majorité des militants islamistes poursuivis. Le Mouvement Tunisien Islamique mit à profit cette accalmie pour renforcer son implantation populaire, y compris dans l'armée, et son contenu doctrinal. En 1986, M'Zali fut brutalement remercié puis contraint à l'exil. La répression reprit de plus belle, avec à sa tête le général Zine El-Abidine Ben Ali. Or, les militaires tunisiens étaient, à ce moment-là, parvenus à un point extrême de tension, pris en tenaille entre le devoir d'obéissance et les missions de répression que leur faisait de plus en plus assumer le régime. Un an plus tard, Ben Ali prenait le pouvoir avec le soutien de ses frères d'armes.

Régime militaire ou dictature unipersonnelle?

Zine El-Abidine Ben Ali prit le pouvoir le 7 novembre 1987 en déposant « en douceur », le vieux Combattant suprême et endossa les fonctions de président de la République. Peut-on dire, pour autant, que la Tunisie vit sous un régime militaire ?

Il n'y a pas, dans la Tunisie de la première moitié des années 90, une situation de type nigérian dans laquelle l'armée occupe l'intégralité du champ social et politique. Cependant, il est toujours difficile de distinguer, dans le cas d'un militaire au pouvoir porté par ses pairs, ce qui relève de l'homme et ce qui appartient au corps dont il est issu. L'étude du franquisme a fait apparaître que, s'il y a symbiose initiale entre le chef et le corps dont il procède, celui-ci (le général) est conduit, par la pratique du politique, à, peu à peu, abandonner les oripeaux du militaire pour s'élever seul en dehors du sérail qui l'a façonné. L'armée ne devient plus alors qu'un des instruments à la disposition du chef, qui l'utilise en permanence comme contrepoids au même titre que les autres groupes de pression. Il assure aussi le plus souvent le contrôle étroit de ses chefs, concurrents potentiels.

Depuis 1987, le pouvoir du président Ben Ali s'est conforté. Son contrôle sur la société tunisienne s'est renforcé. Les islamistes sont toujours pourchassés. L'armée est discrète mais omniprésente. La dimension sécuritaire a pris le dessus alors que le pouvoir présidentiel s'est accru, ainsi que son contrôle sur les forces armées. En Tunisie la présence des militaires en politique peut donc être considérée comme un donnée, certes relative, mais durable.

Libye : l'armée, une pièce dans l'équilibre des pouvoirs

Après la Deuxième Guerre mondiale, les Nations unies installèrent en Libye (fruit de la réunion du Fezzan, de la Cyrénaïque et de la Tripolitaine) une monarchie sous la férule du roi Idriss, chef de la confrérie sénoussie. Celui-ci régna mollement sous le contrôle des Britanniques et des Américains. Le 1er septembre 1969, un groupe de jeunes capitaines avec à sa tête Muaamar Kadhafi s'empara du pouvoir.

Après le coup d'État, la Libye fut dotée d'une constitution provisoire abrogeant la Constitution de 1951 et entérinant le pouvoir du Conseil de la Révolution. Le 2 mars 1977, il lançait un nouveau modèle de société en promulguant la nouvelle Constitution libyenne: « Proclamation

d'instauration du pouvoir du peuple » ou Jamahirya.

Le pouvoir du peuple rencontra très vite des limites évidentes. Kadhafi compléta son dispositif en créant les Comités révolutionnaires. L'encadrement de la population libyenne restait en réalité sous contrôle étroit du pouvoir. Dans ce schéma, l'armée libyenne n'apparaît officiellement nulle part. Le principe/fiction du « peuple en armes » interdit son exaltation et même sa manifestation. Pourtant, elle est omniprésente et assure, avec les autres forces de contrôle social, la sécurité et la pérennité du régime. Sa « dissolution » officielle, après 1977, fut le point d'orgue d'un processus de marginalisation apparente. Les cadres militaires trouvèrent, en contrepartie, de confortables compensations dans le meilleur statut, les plus gros moyens et l'équipement le plus impressionnant du Maghreb et du Machrek réunis (jusqu'à l'embargo). Cependant, autour de Kadhafi, le pouvoir était, jusqu'en 1993, concentré entre les mains d'une poignée de fidèles tous militaires (mais représentants des principales tribus) et issus du coup d'État, dont la figure la plus marquante fut le commandant Jalloud, à la fois Premier ministre puis Secrétaire général adjoint de la Jamahirya et chef des services de sécurité. Les autres militaires exercèrent leur contrôle sur les ministères clés dont la Défense.

Ce jeu assez classique de balancier dans une dictature, joué par le leader entre les militaires, le parti et les forces de l'ordre, a été le garant de la survie politique de Kadhafi. Ainsi, les comités révolutionnaires (officiellement dissous en 1988) contrôlent l'armée au même titre que la population. En effet, les tentatives de coup d'État issues d'oppositions internes ou fomentées depuis l'extérieur n'ont, en effet, pas manqué et ont toutes échoué. Les dernières tentatives entraînèrent une sévère purge des services de sécurité et de l'armée, ainsi qu'une redistribution et un resserrement du pouvoir central autour de la tribu des Kadhafiya. Mais, désormais, le véritable danger pour le « Guide de la Révolution » réside dans les mouvements islamistes. Pays profondément religieux, jadis structuré par la confrérie sénoussie, la Libye est une cible de choix pour les islamistes. Certes, Kadhafi avait fait du rattachement à l'islam une constante de son action et sa foi ne fait aucun doute, mais il donna une interprétation très personnelle de la religion. Les résistances de la société civile à ces changements furent trop fortes. Il avait aussi affaibli le système des confréries. Tant que la manne pétrolière vint alimenter la société libyenne, les oppositions furent muselées. La crise venue et les échecs internationaux patents (Tchad), l'islam traditionnel est devenu un vecteur de contestation particulièrement efficace. Ce mouvement de contestation

s'appuie sur les anciennes structures sénoussies qui détiennent désormais des éléments de résistance et de marchandage avec le pouvoir central.

Ainsi, en dépit du contrôle que Kadhafi semble toujours exercer sur le pays, la situation du pouvoir libyen demeure incertaine et pour le moins trouble. Les centres de pouvoir autonomes semblent se multiplier (congrès, comités, tribus, bazar, services spéciaux etc.), alors que le poids des pouvoirs centraux, et notamment celui de l'armée, tend à s'affaiblir. Le pays demeure fragile, en dépit de ses richesses.

La capacité de résistance du régime et de son chef est, une fois de plus, à l'épreuve, mais la marge de manoeuvre du pouvoir n'est plus celle des années 1970. La grande inconnue réside aussi dans l'évolution d'une population dont la moitié n'a pas vingt ans à l'heure actuelle.

En conclusion, l'entrée des militaires en politique au Maghreb n'est ni le fruit d'une malédiction, ni celui d'une prédestination locale. Comme l'ont montré, entre autres, l'expérience espagnole de la fin du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle, ainsi que les situations post-coloniales de la seconde moitié du siècle, c'est l'armée qui, en l'absence de bourgeoisie dominante, assume les fonctions d'administration et de gestion des États en transition. Si le passage violent ou non violent du pouvoir vers une élite issue des classes moyennes (à condition que celle-ci existe) n'est pas opéré (comme ce fut le cas en Angleterre et en France à la fin du XVIII^e siècle), l'armée se retrouve comme l'unique institution capable d'assurer la médiation entre l'État et ses rouages. Ainsi, par exemple, la non-crédation d'une forte élite arabe par la France en Algérie (contrairement au Maroc et à la Tunisie) est, à notre point de vue, la cause principale de l'implantation de l'armée dans toutes les strates de l'administration et du pouvoir.

La présence de l'armée dans de nombreux rouages de l'État est accrue par une contribution importante à des fonctions extra-militaires liées au développement des pays post-coloniaux (travaux publics, contribution à l'agriculture, éducation, etc.). Mais, dans le cas du Maghreb, cette présence est encore renforcée car son rapport à l'État néo-patrimonial joue à plein. L'identification au groupe ou à l'individu dominant renforce l'armée dans son rôle de gardienne du régime et du statu quo politique; mais cette fonction ne peut être durable que tant que les tensions socio-politiques de la société dans laquelle elle évolue ne sont pas trop fortes.

L'élément essentiel, commun aux quatre pays, demeure alors la question de la perméabilité, à terme, (mais le processus apparaît engagé ici et là), de l'institution militaire aux mouvements idéologiques et sociaux qui interpellent la société maghrébine. Les cas de figure algérien et tunisien

ont montré la sensibilité de certains éléments de l'armée aux sirènes de l'islamisme. Qui plus est, exercer une répression sévère et de longue durée sur une large partie de la population ne peut manquer de poser de véritables cas de conscience, notamment au sein de la troupe et dans l'encadrement subalterne

Jean-François Daguzan est maître de recherche au Centre d'études sur les stratégies et les technologies de l'Ecole polytechnique (CREST).

Notes :

1. *Dix ans séparent deux ouvrages, les trois tomes de Mustapha Benchemane: Les régimes militaires africains, Les Armées africaines et Les coups d'État en Afrique publiés entre 1981 et 1983 chez Publisud et Le sabre et le Turban, l'avenir du Maghreb, de Rémi Leveau, Éditions François Bourrin, 1993. On notera également, le remarquable livre méconnu d'Abdelkader Yefsah, mais qui ne concerne que l'Algérie: Le processus de légitimation du pouvoir militaire et la construction de l'État en Algérie, Anthropos, Paris, 1982.*
2. *Flory, Korany, Mantran, Camau et Agate, Les régimes politiques arabes, PUF - Thémis, 1990 p 418.*
3. *Lahouari Addi, « Forme néo-patrimoniale et secteur public », Annuaire de l'Afrique du Nord, vol XXVI, 1987, p 87.*
4. *Pierre-Robert Baduel, Le front de l'État: éléments pour une approche comparative autour de la Méditerranée, RMM vol 4849, 1988, N°2-3.*
5. *Bertrand Badie, « État et « légitimité » en monde musulman », Annuaire de l'Afrique du Nord, tome XXVI, 1987, p 29.*
6. *L. B. Ware, « The role of the Tunisian military in the post-Bourguiba era », The Middle East Journal, Vol. 39, N°1, Winter 1985, p 23.*
7. *Voir J-F Daguzan, « Les Forces armées espagnoles du Franquisme à la Démocratie, 1936-1986 », Dossier de la Fondation pour les études de défense nationale, n°12, Paris, 1987.*
8. *L'islam et la guerre: de la guerre juste à la révolution sainte, Paris, Fayard, 1985.*
9. *Voir Yves Lacoste, « L'encadrement des Forces armées royales », in L'État du Maghreb, sous la direction d'Yves et Camille Lacoste, Paris, La Découverte, 1991, p 339. Pour plus de détail, voir également l'intéressante étude de Moshe Gershovitch: « A Moroccan Saint-Cyr », (Daar el Beida, Meknès), The Middle East Journal, vol XXX, Summer 1976, p 273-290.*
10. *Voir Mustapha Benchemane, Les Armées africaines, Publisud, Paris 1983, section III L'Armée marocaine, p 55-73, et aussi, Zemri Benheddi, « L'armée, l'État et le pouvoir politique », in L'État du Maghreb, op cit, p 337-344.*
11. *idem*
12. *Voir notamment, « The Algerian Army in Defense of its Monopoly, Issues-perspectives » in Middle East and World Affairs, vol IV, n°1, January 1995.*
13. *Mustapha Benchemane, Les Armées Africaines, op. cit. p 91-92.*

14. *Épisode qui opposa militairement l'Algérie et le Maroc sur des questions frontalières.*
15. Maurice Flory, Bahgat Korany, Robert Mantran, Michel Camau, Pierre Agate, *Les régimes politiques arabes*, PUF Thémis, Paris 1990 p 409
16. Cité par Monique Gadant, *Islam et nationalisme en Algérie d'après El Moudjahid*, (quotidien, organe central du FLN de 1956 à 1962), L'Harmattan, Paris, 1988, p 84.
17. Voir notre analyse dans *Le dernier rempart ? Forces armées et politiques de défense au Maghreb*, op. cit.
18. Abdel khader Yefsah, *Le processus de légitimation du pouvoir.*